

EXPAIR CYCLONE 2000

Un air frais toujours à vos cotés

Il n'est plus acceptable d'être accablé par la chaleur certaines périodes de l'année. Surtout lorsque votre travail est pénible. Il existe désormais une solution simple et efficace : Le Bioclimatiseur mobile Expair.

Ce dispositif mobile rend vos zones de travail parfaitement agréable pendant les périodes de forte chaleur. Sa conception unique vous autorise une fraîcheur constante même dans des ateliers de très grand volume. Il permet une réduction de température de 5 à 15°C (suivant la température ambiante et l'hygrométrie). Cet appareil contribue aussi à la qualité de l'air de votre atelier en favorisant une bonne circulation de l'air. Un régulateur permet un réglage de la température de rafraîchissement et le ventilateur présente 2 vitesses pour un flux d'air réglable. Il rafraîchit agréablement vos locaux en respectant les normes environnementales et de sécurité.

Avantages :

- facile d'utilisation, prêt à l'emploi ;
- sans entretien, ni maintenance ;
- économique coût d'utilisation très faible (beaucoup plus puissant et moins cher qu'une climatisation) ;
- il souffle un véritable air frais ;
- augmente la productivité (conditions de travail agréable) ;
- idéal pour les utilisations temporaires (quelque soit les zones à rafraîchir) ;
- bioclimatisation naturelle sans danger pour la santé ;
- utilisable à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- niveau sonore faible ;
- conforme aux normes CE.

LE RAFRAICHISSEUR INDUSTRIEL MOBILE



← Ventilateur centrifuge interne à 2 vitesses

← Sortie d'air à ailettes pour orienter le flux d'air

← Structure ultra résistante

← Réservoir de 40 litres avec détecteur de niveau

← Roulettes renforcés à frein



SARL EXPAIR - 11D, route de Marcilly Z.A. du logis vert 77165 SAINT-SOUPPLETS

Tél : + 33 (0)1 60 01 05 07 Fax : + 33 (0)1 60 01 03 25 – www.expair.fr

SARL au capital de 7648 € - 429 460 751 RCS MEAUX – Code APE-NAF 7112 B – Siret 429 460 751 00010